

DANSOU Justin, Pan African University Institute of Life and Earth Sciences (PAULESI),
University of Ibadan, Ibadan, Nigeria

djustino87@gmail.com

Résumé

Les questions d'éducation et d'emploi occupent une place de choix parmi les trois thèmes les plus plébiscités (emploi, santé, éducation) à l'issue du sondage mondial des Nations Unies pour l'agenda post-2015. La présente étude porte sur « itinéraire de formation et accès au premier emploi au Sénégal ». Elle soumet les données de l'enquête biographique « vulnérabilités et pauvreté chronique » réalisée en 2008-2009 dans ce contexte, aux méthodes d'analyse biographique du risque encore appelée analyse de transition. L'étude examine les chances d'accès au premier emploi selon le parcours scolaire et identifie les facteurs associés, ceci, en regardant de plus près ceux accélérant ou retardant l'accès à chaque type d'emploi (salarié ou non). Les spécificités selon le sexe sont également examinées. Les résultats obtenus à l'issue des analyses vont globalement dans le même sens que ceux des travaux antérieurs. Le rôle de l'itinéraire de formation dans les chances d'accès au premier emploi a été mis en évidence. Les inégalités sexuelles en matière d'accès au premier emploi ont été corroborées. Par ailleurs, on note également des difficultés de plus en plus croissantes dans l'accès aux premiers emplois salariés des jeunes générations par rapport aux anciennes. La pauvreté, reconnue comme facteur de mise au travail des enfants, influence également les chances d'insertion professionnelle. Enfin, le rôle des facteurs socioculturels appréhendés par l'appartenance ethnique et la confession religieuse n'est pas négligeable dans la réalisation du phénomène dans ce contexte.

Mots-clés : enquête biographique – éducation – emploi – formation – analyse de transition – Sénégal

¹ Equivalent de : emploi rémunéré=emploi salarié + emploi non-salarié

Introduction

Le niveau élevé du chômage des jeunes est devenu depuis un passé récent, un souci permanent des décideurs et chercheurs à divers niveaux. Il constitue à l'échelle mondiale un défi que les gouvernements, les différentes institutions nationales et internationales cherchent à relever (Lututala, 2012 ; OIT², 2015) et la question «de meilleures offres d'emplois» occupe une place de choix parmi les trois thèmes (emploi, santé et éducation) les plus plébiscités à l'issue du sondage mondial des Nations Unies pour l'agenda post-2015 pour un monde meilleur (OIT, 2015). Le phénomène reste encore plus préoccupant en Afrique subsaharienne (Lututala, 2012) en raison de l'extrême jeunesse de la population, conséquence de la forte croissance démographique de cette sous-région ; qui par ailleurs, se poursuivra (Nations Unies, 2014) jusqu'en 2050 (PRB 2012). Ainsi, la situation de l'emploi des jeunes figure parmi les priorités des décideurs de cette partie du monde.

Le niveau de chômage des jeunes est non seulement un indicateur du niveau de bien-être socio-économique d'un pays, mais il permet aussi d'identifier les problèmes notamment ceux liés aux déséquilibres sur le marché de l'emploi et d'évaluer les besoins en matière d'adéquation formation-emploi dans un pays. L'enjeu du chômage des jeunes est double. Il est non seulement économique mais aussi et surtout social (Federica, 2014). Au plan social, le chômage aux jeunes âges est source de nombreux maux notamment de l'exclusion sociale des jeunes. Il est également source du développement des activités de survie qui se traduisent par le développement de l'insécurité (Lututala, 2012). L'absence d'opportunités pour les jeunes sur le marché du travail est aussi un facteur d'instabilité sociale (Banque Mondiale, 2015) et un véritable handicap au développement économique dans un pays. Au niveau économique, cette perte est l'origine de la perte annuelle d'environ 153 milliards (Federica, 2014). Au niveau social, et notamment en Afrique Sub-Saharienne, il risque être la source du retour des pesanteurs socioculturelles devant entraver un système éducatif déjà frappé par de profondes inégalités.

Ainsi, ces questions d'éducation-emploi constituent une priorité des pouvoirs publics, des décideurs à divers niveaux et un sujet d'examen de la recherche socio-démographique actuelle, par ailleurs, en pleine orientation vers de nouveau sentier, celui de dividende démographique. En effet, le dividende démographique, nouvel axe d'investigation tiré de l'exemple des tigres asiatiques, est compris comme le coup de pouce que le changement dans la structure par âge de la population peut induire à travers les investissements stratégiques dans les trois secteurs clés éducation, santé et emploi (PRB, 2013 ; Eloundou, 2014).

Toutefois, au Sénégal, la situation de l'emploi des jeunes reste préoccupante. Les récentes études menées dans cinq pays d'Afrique subsaharienne³ y compris le Sénégal sous la coordination du Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA) montrent que le temps nécessaire pour un jeune diplômé (secondaire ou universitaire) de se trouver un emploi s'allonge et que le niveau de chômage demeure élevé (Lututala, 2012). L'extraordinaire jeunesse de la population sénégalaise (la moitié a moins de 18 ans) constitue dans l'immédiat une demande potentielle d'éducation et d'insertion socio-professionnelle (à moyen et à long terme) à laquelle le gouvernement du

² Organisation Internationale du Travail

³ Il s'agit des pays suivants : le Bénin, le Burkina Faso, le Kenya, le Sénégal et l'Ouganda

Sénégal s'est récemment engagé à formuler et à mettre en œuvre « une politique d'éducation et de formation de base de dix ans, diversifiée, articulée et intégrée » (MEN⁴, 2014).

Le marché d'emploi du Sénégal est caractérisé par un secteur informel majoritairement composé d'entrepreneurs ayant décroché les études au primaire (28,2%) et ceux qui n'ont aucun niveau d'études (27,7%). En termes de niveau d'études, 2 travailleurs sur 3, soit 64,1% ont au plus le niveau primaire, dont 26% ne disposent d'aucun niveau d'instruction (MEN, 2014). Le taux brut de scolarisation global, quant à lui, a connu une croissance notable passant de 67,2% en 2000 à 93,9% en 2011. Au niveau de l'offre de formation, le Sénégal compte à l'instar de la plus part des pays d'Afrique, des écoles (pour l'enseignement de base), des établissements d'enseignement général (en majorité) et des lycées (minoritaires) pour l'enseignement technique et professionnel. Seulement 11 Lycées d'enseignements techniques et de formations professionnelles (publics) sont installés au niveau national, et pire encore cette insuffisante offre de formation technique et professionnelle ne coïncide pas toujours avec les besoins du marché de l'emploi (MEN, 2014).

De nombreuses études ont mis en évidence les déterminants de l'accès au premier emploi et incriminées certains facteurs notamment le contexte de résidence, les caractéristiques individuelles des parents et celles des jeunes eux-mêmes. Parmi les caractéristiques individuelles des jeunes, le niveau formation atteint et le type de formation reçu figurent en bonne place. Ces études antérieures ont en général examiné l'accès au premier emploi à partir des données du moment qui ne renseignent ni sur le parcours scolaire des apprenants ni sur les caractéristiques acquises au cours du temps. Or les chances d'accès au premier emploi sont fortement corrélées non seulement avec le type de formation et le niveau atteint mais aussi et surtout avec les caractéristiques acquises et les conditions du moment à l'insertion. Compte tenu de la situation de l'emploi, les diplômés sont parfois astreints après les études soit au chômage, soit à un apprentissage avant d'accéder au premier emploi salarié. Le parcours scolaire ajouté aux éventuelles périodes de chômage et d'apprentissage est caractérisés dans cette étude d'itinéraire de formation dont nous examinons le rôle dans les chances d'accès au premier emploi à partir de la question : *Quel est l'influence de l'itinéraire de formation dans l'accès au premier emploi au Sénégal ?*

L'étude analyse l'accès au premier emploi selon l'itinéraire de formation. Elle examine notamment le rôle de l'itinéraire de formation sur les chances d'accès au premier emploi en regardant de plus près les septicités selon le sexe. Spécifiquement, l'étude :

- ✓ décrit les schémas d'accès au premier emploi selon le parcours scolaire ;
- ✓ examine les schémas d'accès au premier emploi selon le niveau d'instruction à l'insertion par sexe et selon le type d'emploi ;
- ✓ cerne les déterminants de l'accès au premier emploi, par sexe et type d'emploi.

⁴ Ministère de l'Education Nationale

Contexte théorique

L'éducation pour tous (EPT) et le travail pour tous constituent les deux faces d'une même pierre. Ils doivent constituer un tout indissociable tout au long de la vie pour que les différents pays disposent d'une main-d'œuvre flexible et compétitive dans les communautés rurales et urbaines (OIT et UNESCO, 2002). L'ampleur du chômage et l'inadéquation des qualifications sont souvent imputées à une carence des systèmes d'éducation et de formation (Lututala, 2012 ; Federica, 2014).

Les théories explicatives de l'accès à l'emploi sont purement économiques du fait de l'étroite liaison emploi-économie. Ainsi, pour les économistes, les déterminants de l'accès à l'emploi sont régis par les théories de base du marché du travail et ses avancées, les théories relatives aux rigidités du marché du travail et chômage involontaire et en fin la théorie du capital humain.

Les tenants des théories de base du marché du travail, dont Adam Smith, considère le marché du travail comme un marché ordinaire où la population active représente l'offre et les entreprises qui recrutent constituent les demandeurs. Ces théories supposent l'existence d'un salaire d'équilibre entre l'offre et la demande, déterminant de l'accès à l'emploi. D'autres économistes comme Milton Friedman et Edmund Phelps, ajoutent plus tard l'existence d'un taux de chômage naturel qui permet la fluctuation de l'économie, ceci quel que soit le niveau du salaire d'équilibre. Pour les keynésiens (nouveaux économistes), l'existence du chômage involontaire est la cause de la rigidité du marché du travail. Certains demandeurs peuvent vouloir offrir la force de travail à un prix bas mais que les entreprises soient incapables de le rabaisser. La fixation d'un salaire minimum, les revendications syndicales et les salaires d'efficiences sont les facteurs de la rigidité du marché du travail et du chômage involontaire Mankiw (2010). Dans son ouvrage *Human Capital*, l'économiste américain Gary Becker (1964), définit le capital humain comme "l'ensemble des capacités productives qu'un individu acquiert par accumulation de connaissances générales ou spécifiques, de savoir-faire, etc." D'après cette théorie, l'investissement dans la formation et plus singulièrement dans les formations spécialisées et professionnelles améliore non seulement le salaire mais augmente les chances d'accès à l'emploi. C'est d'ailleurs de cette théorie que découle l'hypothèse générale de la présente étude présument le parcours scolaire en association avec l'insertion professionnelle et suppose que les titulaires de diplômes professionnels sont les plus avantagés devant l'accès au premier.

Au niveau empirique, les études antérieures tant dans le domaine de l'éducation/formation que dans celui de l'emploi (insertion professionnelle), ont exploré chacun des deux phénomènes (éducation & emploi) aussi bien du point de vue de l'offre que de la demande. L'approche bidimensionnelle (offre et demande) de l'examen des facteurs de la scolarisation, notamment de l'éducation de base retient de plus en plus l'attention au détriment de celle unidimensionnelle (offre) (Hallack, 1995, BIT⁵, 2007), jusqu'alors priorisée. Elle a permis l'identification tant des facteurs liés à l'offre qu'à la demande. Au niveau de l'offre, l'action des politiques et des décideurs en la matière a été très tôt mise en évidence. L'amélioration de l'éducation de base dépend non seulement des moyens financiers

⁵ Bureau International du Travail

qui pourraient être déployés en vue de la construction d'écoles, de l'achat d'équipements scolaires, de la formation (et par la suite du paiement) du personnel enseignant, mais aussi et avant tout du nombre d'enfants potentiellement concernés (conformément aux tranches d'âge officielles) par la scolarisation (BIT, 2007) en croissante augmentation du fait de la rapide croissance démographique.

En gros, la revue empirique et théorique montre qu'en général, au niveau national, l'éducation permet d'améliorer la croissance économique par le dynamisme du capital humain. Elle permet donc de lutter contre le chômage par la création d'opportunités d'emplois. Au niveau individuel, l'éducation augmente les chances de chercher du travail et d'en trouver. Parmi les stimulants de l'insertion professionnelle on retient entre autre, les caractéristiques individuelles telles que le diplôme, la filière, l'ancienneté du diplôme, le genre, l'âge et le réseau professionnel dans certains contexte (Havet, 2006 ; Bourdon et al., 2011 ; Grelet, 2011 ; Lemistre, 2012) et l'ethnie, la religion et l'instruction du chef de ménage (BIT, 2007) ailleurs. Le contexte de résidence par le biais des facteurs de l'offre d'éducation et de la demande d'emploi influence quant à lui aussi bien la scolarisation que l'insertion professionnelle.

Données et méthodes

Les données de la présente étude proviennent de l'enquête biographique « *vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal* » réalisée en 2008-2009. L'étude est basée sur une approche alliant le quantitatif et le qualitatif. La partie quantitative est axée sur des biographies quantitatives utilisant le questionnaire ménage et la fiche AGEVEN tandis que le volet qualitatif quant à lui, recueille les récits de vie des enquêtés. Les enquêtes biographiques portent sur un échantillon de 2400 biographies tirées à partir d'une base de sondage de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2006). La fiche AGEVEN utilisée à cet effet comporte plusieurs modules notamment un module sur *étude, l'apprentissage et la vie active*. Ce module recueille les informations relatives aux parcours scolaire et professionnel de l'enquêté. Il a pris en compte, la continuité de la vie « active » des enquêtés depuis l'âge de 6 ans. Ainsi, pour chaque enquêté, on dispose des informations relatives à son parcours scolaire et professionnel. On dispose notamment de sa date d'entrée à l'école, les différents cursus suivis, les périodes de transition de la vie scolaire à la vie active et vice versa (s'il y a lieu), ceci, avec la datation. Chaque type d'emploi expérimenté est également connu de même que le mode d'obtention du premier emploi. Les investigations permettent également de caractériser non seulement la nature de l'activité exercée mais aussi celle des épisodes de non-emploi (s'il y a lieu).

Afin d'appréhender la dynamique temporelle du parcours socioprofessionnel des enquêtés, nous tenons compte de la grande diversité d'âges de ces derniers en distinguant quatre générations : les plus âgés nés avant 1954 qui ont 55 ans et plus au moment de l'enquête, ceux nés entre 1954 – 1968 qui ont entre 40 – 54 ans, ceux nés entre 1969-1978 qui ont entre 30-39 ans et enfin les plus jeunes (nés après 1978) qui ont moins de 30 ans au moment de l'enquête.

Méthodes

Les données étant de type biographique et en tenant compte des objectifs assignés à l'étude, deux types de méthodes relatifs à l'analyse de survie sont retenus. Il s'agit des courbes de séjour de Kaplan-Meier au niveau descriptif et les modèles de régression semi paramétrique de Cox au niveau multivarié. Les courbes de séjour de Kaplan Meier sont utilisées au niveau bivarié pour explorer l'évolution temporelle des fréquences d'accès au premier emploi, ceci, en regardant le plus près le comportement selon certaines caractéristiques telles que le sexe, le niveau d'instruction au moment de la transition selon le type d'emploi. L'approche biographique adoptée ici permet au niveau multivarié d'estimer le rôle joué par chaque caractéristique sur le risque d'occurrence de l'évènement au cours du temps (Le Goff et al., 2013). Ainsi, les analyses multivariées, quant à elles, prennent la forme des modèles de régression semi paramétrique de Cox. Ils permettent d'explorer l'effet spécifique de chaque facteur en regardant de plus près, non seulement, l'effet du niveau d'instruction et du type de formation mais aussi l'influence des caractéristiques individuelles et des familles dans la transition en étude.

Conceptualisation de l'évènement « accès au premier emploi » après formation

NB : Dans la présente étude, nous avons les considérations suivantes : *Emploi=emploi rémunéré. Ce terme regroupe les deux types emploi salarié (rémunéré mensuellement) et emploi non salarié (rémunération non mensuelle).*

Les méthodes d'analyse de survie comme la régression semi paramétrique de Cox présentent l'avantage de prendre en compte le facteur temps en même temps que les facteurs explicatifs (*dont certains sont fixes et d'autres variables dans le temps*) de l'évènement en étude. Le temps qui s'écoule entre la date d'entrée à l'école (*date de début d'observation ou le compteur est mis à zéro pour tous les individus*) et la date d'accès au premier emploi est pris en compte. Si l'enquêté demeure en formation (étude), au chômage ou inactif (sans premier emploi) jusqu'à la date de l'enquête, alors l'observation est tronquée à cette date. En effet, l'évènement étudié étant l'accès au premier emploi après formation, toutes les sorties d'école non suivie d'insertion professionnelle jusqu'à la date de l'enquête sont considérées comme cas de troncatures (à droite). La population soumise au risque de connaître l'évènement est constituée de l'ensemble des individus ayant connu l'évènement origine qu'est l'entrée dans le système d'enseignement formel (entrée à l'école). Il s'agit de 719 individus suivis année après année depuis l'entrée à l'école jusqu'à la date de l'interview, ceci bien évidemment à partir de la reconstitution de leur histoire à travers des biographiques rétrospectives depuis l'âge de 6 ans.

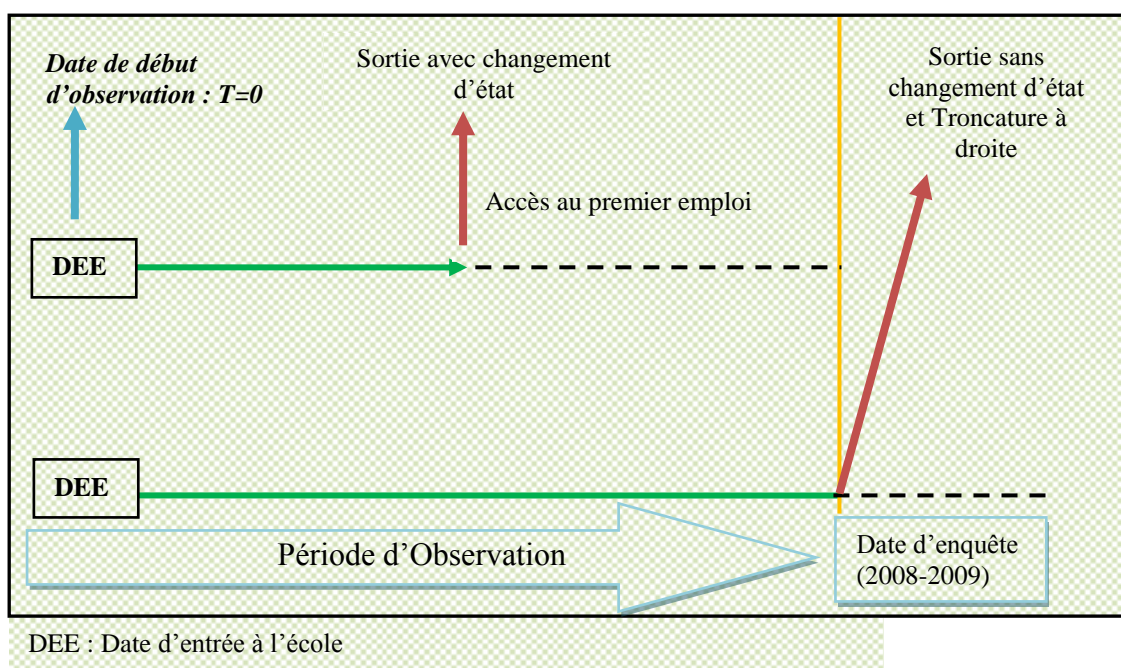
D'après les données du module sur *étude, apprentissage et vie active* qui décrit le parcours socioprofessionnel de chaque enquêté, il ressort des sorties de formation qui ont débouché sur une période d'inactivité, et ce, jusqu'au moment de l'interview. Il s'agit de sortie suivie de : maladie, invalidité, ménagère, autre inactivité, étude coranique et apprentissage. Par ailleurs, est considéré comme emploi, toute activité qui procure une rémunération soit en numéraire (salaire, ou susceptible de procurer toute forme de rétribution pécuniaire) ou en nature au pourvoyeur de la force de travail. Ainsi, nous classons dans le groupe des salariés, les salariés des catégories : cadre supérieur, cadre moyen, employé/ouvrier qualifié, employé/ouvrier semi-qualifié, manœuvre, et salarié agricole et dans la catégorie des non-salariés les catégories de travailleurs suivants : entrepreneur, artisan/services, commerçant, agriculteur, éleveur et pêcheur.

La variable dépendante associée à cet évènement est une variable durée, mesurée pour chaque individu soumis au risque (*tout individu ayant obtenu une inscription dans un système*

d'enseignement formel). Elle représente la durée d'observation⁶ ou durée avant évènement (*s'il se réalise*). Le modèle de régression calcule l'effet des variables explicatives sur le risque par unité de temps (ici l'année) de connaître l'évènement (*ici accès au premier emploi*). C'est la composante paramétrique ou vecteur paramétrique du modèle. Elle s'ajoute à la composante non paramétrique (*la fonction de séjour de base généralement notée $h_0(t)$ dans l'équation*), pour former un modèle dit semi-paramétrique. Un coefficient de régression est associé à chaque modalité d'une variable, mesurant son influence moyenne sur le risque annuel d'accès au premier emploi, comparé à la catégorie de référence choisie. On peut ainsi dégager les facteurs qui accélèrent ou ralentissent la transition vers un emploi après formation.

La figure suivante matérialise la conceptualisation de la transition au premier emploi.

Figure 1 : Illustration de la conceptualisation de l'évènement : transition vers le premier emploi, après formation



Source : Nos représentations

Choix des variables

Au regard de la littérature, l'étude teste le rôle des variables suivantes :

Sexe : les inégalités sexuelles devant l'insertion socio-professionnelle ressortent de la littérature. Les femmes sont plus défavorisées sur le marché du travail.

Génération de naissance : face à la forte croissance démographique augmentant la demande potentielle d'éducation et par ricochet la demande d'emploi, cette variable éclaire sur l'amélioration ou non dans le temps du marché d'emploi.

Niveau d'instruction à l'insertion professionnelle : C'est la principale variable d'intérêt de l'étude. Elle a été collectée de façon dynamique, ceci depuis l'entrée dans le cursus

⁶ Temps écoulé depuis le début d'observation jusqu'à la date de l'enquête pour ceux qui sortent sans changement d'état ou depuis le début d'observation jusqu'à la date d'accès au premier emploi

scolaire jusqu'à la sortie. L'éducation favorise l'insertion professionnelle. Au regard de la théorie du capital humain, les chances d'accès à un emploi augmentent avec l'augmentation du niveau d'instruction et surtout avec la formation professionnelle.

Etat matrimonial (avant l'insertion professionnelle) : Indicateur de position par rapport au mariage, cette variable permet d'appréhender les états les plus favorables pour l'accès au premier emploi. Elle permet de vérifier le fait selon lequel, la formation des unions (les premières en général) est souvent effective après les premiers emplois.

Proportion de temps passé en pauvreté en classe (niveau de vie) : Cet indicateur est construit à partir de la proportion de temps passé en pauvreté en classe et distingue deux grandes catégories : les pauvres chroniques et les non pauvres. C'est l'influence du niveau de vie qui est ainsi envisagée et l'usage de cet indicateur précis, ici, est d'autant plus pertinent puisqu'il se rapproche le plus possible de la période de sortie du cursus et de celle d'insertion professionnelle (s'il elle se réalise).

Milieu de résidence : les spécificités urbaine/rurale ressortent aussi en matière d'insertion professionnelle. L'emploi en milieu rural est caractérisé par une certaine homogénéité dans la mesure où la quasi-totalité des travailleurs évoluent dans le secteur primaire contrairement au milieu urbain présentant une diversité d'offres et de demandes (sources d'emplois et de qualifications) en matière d'emploi (Banque Mondiale, 2007). Les diplômés du milieu urbain ont plus de chance d'accès au marché du travail.

Relation avec le chef de ménage : C'est le lien de parenté avec le chef de ménage. Dans un contexte de grandes mutations et de recompositions familiales, la prise en compte de cette variable s'avère indispensable dans la présente étude afin d'appréhender le rôle de la distance par rapport au chef de ménage dans les chances d'accès au premier emploi.

Taille du ménage : Elle rend compte du nombre de personnes vivant dans le ménage. C'est un indicateur du niveau de concurrence devant certains phénomènes (par exemple sur le plan alimentaire pour les études de la nutrition des enfants). Elle pourrait influencer également les chances d'accès au premier emploi dans un contexte de pauvreté. Cependant, cet indicateur présente certaine insuffisance puisqu'il indique juste la composition du ménage au moment de l'enquête et non au moment des faits. Bref, elle n'a pas été collectée de façon dynamique comme beaucoup d'autres.

Niveau d'instruction du principal tuteur : Le niveau d'instruction est un indicateur du niveau d'acculturation et de modernisme. Celui du tuteur, permet de vérifier sa transmission intergénérationnelle et par ricochet son influence dans les chances d'insertion professionnelle de la progéniture. On s'attend à une association positive entre les chances d'insertion professionnelle et le niveau d'instruction du principal tuteur.

Appartenance ethnique : L'ethnie, lieu de référence de la production culturelle (Akoto, 1993) et de formation des objets et valeurs dits traditionnels influence le comportement des individus dans des domaines aussi divers que l'éducation, la perception de la maladie, etc. et certainement devant l'insertion professionnelle. Elle permet aussi de vérifier non seulement l'influence des éventuelles réseaux sociaux en la matière, mais aussi et surtout la persistance ou non des pesanteurs socio-culturelles notamment celles proférées contre les femmes devant l'éducation et beaucoup d'autre encore.

Confession religieuse : Facteur d'acculturation, la religion influence également le comportement de ses fidèles dans des domaines aussi divers que l'éducation, la perception de la maladie et peut même jouer un rôle devant les chances d'insertion

professionnelle. Comme l'appartenance ethnique, cet indicateur permet aussi d'évaluer l'existence de formation de réseaux sociaux au sein des confessions religieuses pour favoriser l'insertion de leurs fidèles.

Considérations d'ordre méthodologiques et quelques définitions opérationnelles

Eu égard aux objectifs de l'étude, trois différents événements relatifs à l'emploi s'examinent. Il s'agit de l'accès au premier emploi (salarié ou non) dans son acception la plus générale prenant en compte les emplois salariés et les non-salariés, ensuite une clarification en examinant le premier accès à chaque type (salarié ou non). En effet, les outils utilisés pour la collecte, permettent ces analyses. D'abord la fiche « AGEVEN » utilisé a permis de retracer le parcours de chaque enquêté à travers la reconstitution de des différents événements vécus (familiaux, résidences, activité/scolarité, personnes/associations). Ensuite des modules spécifiques ont été utilisés (pour la collecte des biographies associées) dont le « module 3 » sur « étude, apprentissage et vie active ». Pour chaque période de l'individu, la date de début a été collectée, la nature de la période a aussi été cerner à travers la question fermée « 305 : Cette période était-elle une période de : ». Parmi les modalités de cette dernière figure *Occupé/stagiaire/apprenti/aide familial*. Pour cette modalité, une série de questions ont ensuite suivi notamment : « 309 : Quelle était votre activité principale au cours de cette période ou quel métier appreniez-vous ? » et « 311 : Quel était votre principal statut et catégorie professionnelle ». Parmi les modalités de la question 311 on distingue les **Salariés** (Cadre supérieur, cadre moyen, employé/ouvrier qualifié, employé/ouvrier non qualifié, manœuvre, salarié agricole) et **Non-Salariés** (Entrepreneur, artisan/services, commerçant, agriculteur, éleveur, pêcheur, apprenti, aide familial, élève/étudiant).

Ainsi, dans la conceptualisation des différents événements, nous avons recourir à certaines définitions dont :

Population inactive : On définit conventionnellement les inactifs comme les personnes qui ne sont ni en emploi (BIT⁷) ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants, retraités, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler, (INSEE⁸, 2015)

Population active : La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs (INSEE⁹, 2015).

Emploi salarié : Nous regroupons dans cette catégorie, tous les emplois de la catégorie « Salarié » de la 311 présenté ci-haut. Il s'agit de : Cadre supérieur, cadre moyen, employé/ouvrier qualifié, employé/ouvrier non qualifié, manœuvre, salarié agricole.

Emploi non salarié : Nous considérons comme emploi non salarié, tous les types de la catégorie « non salarié » excepté les apprentis et les élèves/étudiants. Il s'agit de : Entrepreneur, artisan/services, commerçant, agriculteur, éleveur, pêcheur, aide familial.

Emploi (ou emploi rémunéré) : Nous considérons comme emploi /emploi rémunéré, toute activité qui procure une rémunération (en espèce ou en nature), que ce soit de façon

⁷ Bureau International de Travail

⁸ <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/inactifs.htm>

⁹ <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/population-active.htm>

régulière (Salarié) ou non (non salarié). Elle regroupe dans le cas de la présente étude les « emplois salariés » et les « emplois non-salariés ».

Les analyses (descriptives/multivariées) se penchent donc sur chacun de ces trois catégories.

Grandes caractéristiques de l'échantillon

L'échantillon de l'étude est constitué de 719 individus suivis année par année depuis l'entrée à l'école jusqu'au moment de l'enquête. La situation de cet échantillon devant l'instruction révèle qu'au moment des interviews, seulement 51 personnes (7,1%) demeure encore dans le système d'enseignement formel (élève/étudiant) et 44 (6,1%) personnes, en ce qui les concerne, ont migré de l'enseignement formel pour l'apprentissage. Selon le niveau d'instruction maximum atteint à l'enquête, on se rend compte que la moitié (50,5%) n'a que le niveau primaire et un peu moins du dixième (9,6%) ont atteint le niveau supérieur, le quart (24,5%) a le niveau secondaire 2 ; 69 (12,5%) ont atteint le niveau professionnel et 23 soit 3,2% le niveau de secondaire 1 (Tableau 1). Au regard de cette distribution et de la grande diversité d'âge des interviewés et du faible effectif encore en formation (7,1%), on se rend compte de l'importance des abandons.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon selon le niveau d'instruction maximum à l'enquête

Niveau d'instruction	Effectif	Fréquence (%)
Primaire	363	50,5
Secondaire 1	23	3,2
Secondaire 2	174	24,2
Professionnel	90	12,5
Supérieur	69	9,6
Total	719	100,0

Source : exploitation des données de l'enquête biographique « Vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal » 2008-2009

Globalement, dans l'échantillon, 523 personnes, soit 72,7% ont pu accéder à leur premier emploi avant les interviews. Le reste (27,3%) se répartit entre les chômeurs (ceux qui n'ont jamais expérimenté le marché du travail à l'enquête) et les inactifs (élèves/étudiants, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler et n'ayant jamais travaillé). La situation des enquêtés au moment de la quête des premiers emplois selon le niveau d'instruction à l'insertion professionnelle révèle une forte insertion professionnelle sans qualification. La question du type d'emploi accédé à chaque niveau mérite donc éclairage et justifie d'ailleurs l'analyse selon le type d'emploi projeté. En effet, on constate dans l'échantillon que 267 personnes soit 37,1% ont quitté le cursus primaire pour le premier emploi. Au niveau du secondaire 1 ; 113 soit 15,7% ont connu leur première insertion professionnelle ; 8,6% (62) y ont accédé au niveau du secondaire 2 ; 7,1% (51), avec un niveau professionnel et les 30 restant soit 4,2% ont attendu leur première insertion professionnelle avec le niveau supérieur (Tableau 2).

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon selon le niveau d'instruction à la première insertion professionnelle

Niveau d'instruction	Premier emploi	Fréquence 1 ^(a) %	Fréquence 2 ^(b) %
Primaire	267	37,1	51,1%
Secondaire 1	113	25,0	21,6%
Secondaire 2	62	18,3	11,9%
Professionnel	51	18,4	9,8%
Supérieur	30	13,3	5,7%
Total	523	72,7	100,0%

^(a) Parmi la population à risque (échantillon)

^(b) Parmi la population ayant connu l'évènement

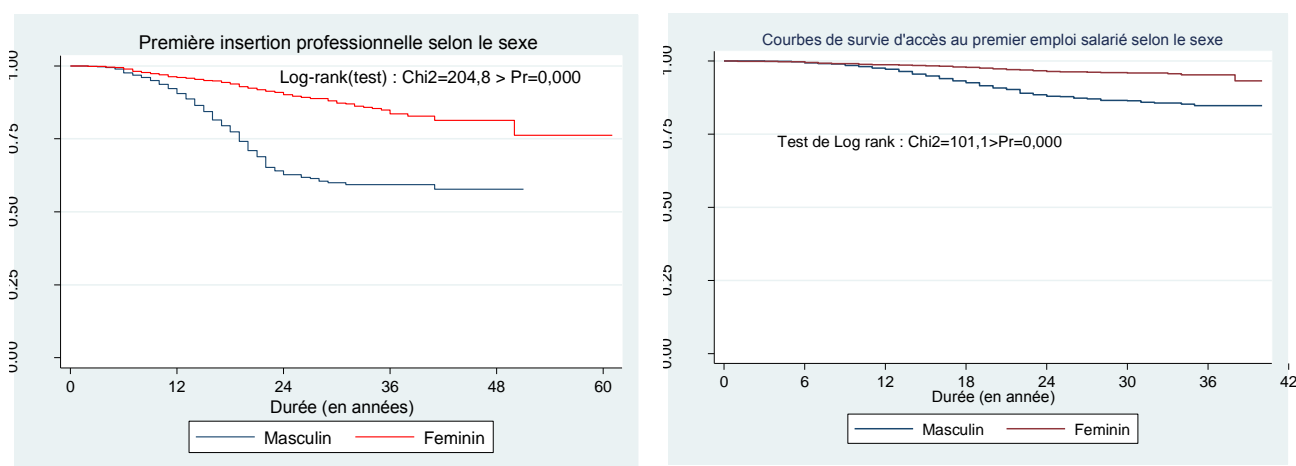
Source : exploitation des données de l'enquête biographique « Vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal » 2008-2009

Examen des courbes de séjour des Kaplan-Meier

L'examen des courbes de survie de Kaplan-Meier mettant en évidence les délais d'attente avant la transition vers le marché de l'emploi rendent compte de certaines spécificités. Les tables de séjour, quant à elles, présentent la distribution de la réalisation de l'évènement dans le repère temporel et rendent également compte des éventuelles différences d'occurrence de l'insertion professionnelle d'un groupe à un autre.

L'insertion sur le marché du travail semble s'opérer en faveur des hommes. Dans l'échantillon, à tout âge de la vie active, les femmes accèdent moins au premier emploi (dans l'ensemble de l'échantillon et au niveau des emplois salariés) par rapport aux hommes (Figure 2).

Figure 2 : Courbe de survie de l'accès au premier emploi selon le sexe



Résultats des analyses multivariées

En vue d'atteindre les objectifs fixés et cerner le plus près possible les facteurs de risque associés à la transition vers le premier emploi, trois différents modèles ont été implémentés au niveau des analyses multivariées. Comme annoncé plus haut, un modèle global intégrant tous les principaux facteurs issus de littérature a d'abord été développé sans distinction du type d'emploi. Ce modèle permet d'identifier les facteurs de risque associé à l'accès à au premier emploi dans l'ensemble de l'échantillon et de vérifier certaines des associations obtenues au niveau bivarié notamment celle mettant en évidence les inégalités selon le sexe. Cette dernière étant confirmée, l'estimation des modèles pour chaque sexe s'en est suivie. Par ailleurs, la théorie du capital humain nous enseigne une forte corrélation entre l'investissement dans l'éducation et l'emploi. En effet, d'après l'économiste américain Gary Becker (1964)¹⁰, le capital humain est "l'ensemble des capacités productives qu'un individu acquiert par accumulation de connaissances générales ou spécifiques, de savoir-faire, etc." D'après cette théorie, l'investissement dans la formation et plus singulièrement dans les formations spécialisées et professionnelles améliore non seulement le salaire mais augmente les chances d'accès à l'emploi. Les chances d'insertion professionnelle varieront donc selon le niveau d'instruction et le type de formation. Ainsi, un modèle selon chaque type d'emploi (salarié ou non) est enfin estimé afin de mettre évidence les facteurs de risque associés et surtout d'examiner les facilités d'accès dans tel ou tel type d'emploi selon le niveau d'instruction.

Facteurs explicatifs de l'accès au premier emploi : résultats du modèle global

En général, l'excepté la taille du ménage, tous les facteurs retenus pour l'étude sont associés de façon plus moins significative à l'accès au premier emploi (Tableau 3 : Résultats des modèles de régression de Cox sur l'accès au premier emploi rémunéré (Odds Ratio)¹Tableau 3).

Sexe

Sans surprise, les résultats confirment les inégalités selon le sexe de l'accès au premier emploi rémunéré. Comme prédit au niveau bivarié par les courbes de Kaplan-Meier, les résultats des analyses multivariées confirment que les femmes sont plus défavorisées du point de vue de l'accès au premier emploi rémunéré. Toutes choses étant égales par ailleurs, les femmes ont environ 40% moins de chance que les hommes devant l'accès au premier emploi.

Génération de naissance

Comme on pouvait s'y attendre, quand bien même jusqu'ici moins claire, la génération de naissance joue un rôle dans l'accès au premier emploi. Comparés aux anciennes générations (avant 1954), les cadets immédiats (1954-1968) ont environ 40% (0,59) moins de chances d'insertion professionnelle. Les jeunes générations (après 1978), ont quant à eux environ 30% (0,72) moins de chances. La génération intermédiaire (1969-1978) présente les mêmes chances que la vieille génération.

¹⁰ Dans son ouvrage *Human Capital*

Niveau d'instruction à l'insertion

Les analyses multivariées renforcent également l'association du niveau d'instruction aux chances d'accès au premier emploi. Il convient de rappeler que l'effet du niveau d'instruction mise en évidence ici, est celui du niveau d'instruction de l'enquêté au moment où il accédait au premier emploi et non celui qu'il possédait au moment de l'enquête. Ceci nous rapproche plus ou moins de la réalité en matière de l'effet de l'instruction dans l'insertion professionnelle. A l'issue des analyses, l'insertion professionnelle (sans distinction bien évidemment du type d'emploi) est plus facile pour les individus de niveau primaire ou professionnel, ceci par rapport aux à leurs homologues de niveau secondaire. Les universitaires, quant à eux, éprouvent plus de difficultés d'insertion par rapport au même groupe de référence. En effet, les chances d'accès à l'emploi sont de 1,76 et 2,0 fois respectivement pour le niveau primaire et le professionnel et de 0,70 pour le supérieur. Les clarifications selon le type d'emploi (un peu plus loin) renseignent mieux sur l'importance de cette influence.

Etat matrimonial

Dans l'ensemble de l'échantillon, l'accès au premier emploi s'opère généralement avant toute vie de couple. En effet, par rapport aux personnes en union, les célibataires présentent environ 9 fois plus de chance de chance de retrouver le premier emploi. Les séparé(e)s/divorcé(e)s ne présentent aucune différence significative. Ceci corrobore bien avec le fait que la plupart des vies de couple débutent généralement après un emploi sous la main. Puisque, l'entrée en union, synonyme de maturité et d'indépendance, confère aux mariés notamment à l'homme, le pouvoir d'autorité et de décision. Or nul ne peut exercer pleinement ces pouvoirs sans autonomie financière, synonyme de stabilité professionnelle.

Niveau de vie (Proportion de temps passé en pauvreté)

Le niveau de vie, indicateur du niveau d'accès au marché des biens et services, incriminés comme déterminant de plusieurs phénomènes socio-démographiques (éducation et mise au travail des enfants, mortalité des enfants, ...) joue également un rôle dans l'insertion professionnelle. Il est appréhendé dans la présente étude en terme de proportion de temps passé en pauvreté en classe et distingue les non pauvres des pauvres chroniques. Les pauvres chroniques ont 1,31 fois plus de chance d'accès au premier que les non pauvres, surement une propension vers les emplois non-salariés (à clarifier).

Milieu de résidence

Les chances d'insertion professionnelle restent aussi tributaires du lieu de résidence. Comparé à la capitale (Dakar), les chances d'accès au premier emploi sont meilleures dans les autres lieux de résidences. Les chances d'insertion professionnelle sont 1,41 fois de plus meilleures dans les autres milieux urbains que dans la capitale Dakar.

Relation avec le chef de ménage

Le lien de parenté influence également d'insertion professionnelle. Comparé aux enfants des chefs de ménage, les conjoint(e), les autres parents du chef ménage et les chefs de ménage eux-mêmes présentent respectivement 29% ; 55% et 30% moins de chances d'accès

au premier emploi. Le fait d'être chef de ménage à la sortie des classes ne favorise pas l'insertion et sans surprise, les autres parents du chef de ménage sont également défavorisés devant l'accès au premier rémunéré.

Niveau d'instruction du principal tuteur

Un autre facteur de différenciation devant l'insertion professionnelle est le niveau d'instruction du principal tuteur ayant élevé l'enquêté depuis l'âge de 12 ans jusqu'à l'accès au premier emploi. Les personnes élevées principalement par les tuteurs de niveau d'instruction primaire présentent un avantage d'insertion professionnelle de 1,61 fois de plus, ceci, par rapport à leurs homologues de tuteur sans instruction. Les tuteurs ayant suivi un enseignement coranique confère un avantage d'insertion professionnelle de 1,40 fois de plus à leurs protégés. Pas de différence statistiquement significative entre les protégés des sans instruction et ceux de niveau d'instruction secondaire ou plus. Les classifications selon le type d'emploi édifiant d'avantage.

Appartenance ethnique et confession religieuse

L'ethnie, le lieu de référence de la production culturelle (Akoto, 1993), semble (seuil de significativité de 10%) constituer un facteur de discrimination devant l'insertion professionnelle. Elle n'a que peu d'effet dans l'accès au premier emploi. Les Serer accèdent plus facilement (avantage de 1,61 fois de plus) au premier emploi rémunéré que les Wolof (majoritaires). Les Diola, en ce qui les concerne, ont moins de chances (35% de moins) d'insertion professionnelle par rapport aux Wolof.

La religion, un des facteurs d'acculturation¹¹ par excellence, joue également un rôle dans les chances d'accès au premier emploi. Les analyses montrent les Mouride avantagées (1,33 fois de plus) devant les chances d'insertion professionnelle par rapport au Tidiane. Les autres Musulmans et les Chrétiens ont les mêmes chances d'insertion professionnelle que les Tidiane.

Les hommes et l'insertion professionnelle

Comme annoncé plus haut, un modèle a été aussi estimé pour chaque sexe. Le Tableau 3 résume les résultats de ces estimations dont cette section présente la synthèse. Les résultats étant globalement présentés ci-haut, cette section expose juste les spécificités et les nouveaux enseignements par rapport aux précédents. Les analyses révèlent tout d'abord les mêmes facteurs présentés précédemment comme éléments de différenciation des hommes, ceci, avec pratiquement les mêmes chances saufs quelque exceptions. Ces facteurs de différenciation concernent la génération de naissance, le niveau d'instruction à l'insertion professionnelle, le statut matrimonial, le niveau de vie (proportion de temps passé en pauvreté en classe), le milieu de résidence, la relation avec le chef de ménage, le niveau d'instruction du tuteur, l'appartenance ethnique et la confession religieuse.

Les nouveaux enseignements méritant présentation concernent essentiellement le statut matrimonial et la relation avec le chef de ménage. En ce qui concerne le statut

¹¹ Processus par lequel une population, ayant été en contact direct prolongé avec des gens appartenant à une culture différente, adopte celle-ci ou certains traits culturels de ces individus (AKOTO, 1993 : 96)

matrimonial, c'est le fait d'être sans engagement matrimonial (n'avoir jamais été en union ou être séparé/divorcé) qui est le plus favorable à l'insertion professionnelle. Les célibataires et les séparés/divorcés présentent respectivement 15,5 et 11,4 fois plus de chance d'insertion professionnelle que leur homologues à la recherche de premier emploi tout étant en union. Les sans engagements matrimoniaux seraient beaucoup plus disponibles pour la conquête d'emploi (surtout salarié) contrairement à leurs homologues en union qui, certainement, ne le seront pas et se tourneront vers les activités de survie et non rémunérés et surtout s'ils sont qualification. Cependant, le fait d'être en union ne constitue pas en soi, un frein à l'insertion professionnelle. Ceci dépend également du statut de l'homme dans le ménage. Le résultat précédent serait beaucoup plus valable pour les hommes en union et chef de ménage. En effet, en contrôlant l'effet de la relation avec le chef de ménage (lien de parenté avec le chef de ménage), on se rend compte de l'effet bénéfique de l'union pour les hommes surtout les ménages dirigés par les femmes (conjointes). En d'autres termes, les hommes des ménages gérés par leurs épouses (chefs de ménage) ont beaucoup plus de chances d'insertion professionnelle. Bref, une femme chef de ménage, exerçant donc certainement une activité, favorise l'insertion professionnelle de son mari. Ce qui n'est pas le cas des hommes chef de ménage (constaté ci-dessous avec les femmes devant l'insertion professionnelle).

Les femmes et l'insertion professionnelle

L'examen des facteurs de risque des femmes devant l'insertion professionnelle renvoie des enseignements essentiellement d'ordre culturel. En effet, ni la génération de naissance, ni le temps passé en pauvreté en classe (proxy du niveau de vie), ni le milieu de résidence ne discriminent les femmes devant l'insertion professionnelle. Les nouveaux enseignements que présente cette section sont essentiellement la relation avec le chef de ménage, l'appartenance ethnique et dans une moindre mesure de la confession religieuse. En effet, comme constaté plus haut, les femmes chef de ménage favorise l'insertion professionnelle de leurs conjoints, ce qui n'est le cas des hommes chef de ménages. Le contrôle de la relation avec le chef de ménage montre les femmes en unions (conjointes du chef de ménage) très défavorisées devant l'insertion professionnelle, ceci en comparaison avec les enfants des chefs de ménage. Les conjointes des chefs de ménage ont environ 75% moins de chance d'insertion professionnelle par rapport aux enfants du chef de ménage. Ceci corrobore bien avec la réalité quotidienne où peu d'homme acceptent l'exercice d'une activité par leur épouse. Les femmes sont considérées comme, faites pour la maison, pour s'occuper des enfants et de leur époux. L'autre facteur de discrimination des femmes devant l'insertion professionnelle est l'appartenance ethnique, lieu de référence de la production culturelle qui transmet de génération en génération les valeurs et les objets dit culturels. Les résultats des analyses montrent les femmes Lebou, Toucouleur, Peul et Diola défavorisées devant l'insertion professionnelle, ceci par rapport aux femmes Wolof. Les femmes Mandingue, quant à elles sont plus avantagées. Ceci confirme une fois de plus le rôle capital de la culture et surtout de l'appartenance ethnique dans l'explication des phénomènes socio-démographiques. De l'autre côté, les autres musulmanes, mise à part les Mouride, ont plus de chance d'insertion professionnelle par rapport aux Tidiane.

Tableau 3 : Résultats des modèles de régression de Cox sur l'accès au premier emploi rémunéré (Odds Ratio)¹

Variables explicatives <i>Référence</i>		Modèle Global	Sexe				
			Masculin		Féminin		
Sexe							
<i>Masculin</i>	Féminin	0,59 ***	-	-	-	-	
Génération							
<i>Avant 1954</i>	1954-1968	0,59 ***	0,53	***	0,67		
	1969-1978	0,82	0,75		0,81		
	Après 1978	0,72 *	0,48	***	0,95		
Niveau d'instruction à l'insertion							
<i>Secondaire</i>	Supérieur	0,70 *	0,67	*	0,67		
	Professionnel	1,76 ***	1,29		2,27 ***		
	Primaire	2,00 ***	2,58 ***		1,65	***	
Etat matrimonial							
<i>En union</i>	Séparé(e)/divorce	1,62	11,39	**	0,93		
	Célibataire	9,08 ***	15,55 ***		4,03 ***		
Proportion de temps passé en pauvreté en classe							
<i>Non pauvre chronique</i>	Pauvre chronique	1,31 **	1,55 ***		0,86		
Milieu de résidence							
<i>Dakar</i>	Autre urbain	1,41 ***	1,84 ***		0,94		
	Rural	1,41 **	1,59 **		0,97		
Relation avec le chef de ménage							
<i>Enfant du chef de ménage</i>	Non apparenté CM	1,35	1,35		1,84		
	Chef de ménage	0,70 **	0,74 *		0,61	*	
	Conjoint (e) CM	0,45 ***	7,74 ***		0,24 ***		
	Autre parent CM	0,71 **	0,67 ***		0,78		
Taille du ménage							
<i>Faible (<=6)</i>	Moyenne (7-11)	0,84	0,86		0,93		
	Elevée (>11)	1,14	1,29		0,98		
Niveau d'instruction principale tuteur							
<i>Sans instruction</i>	Secondaire ou +	0,92	0,89		0,96		
	Primaire	1,61 **	1,79 ***		1,35		
	Coranique	1,40 ***	1,16		2,10 ***		
Appartenance ethnique							
<i>Wolof</i>	Lebou	0,99	1,10		0,58 *		
	Toucouleur	0,95	1,37		0,31 ***		
	Peul	1,12	1,69 **		0,53 *		
	Mandingue	1,29	0,80		2,03 **		
	Serere	1,36 *	1,74 **		0,89		
	Diola	0,65 *	0,92		0,32 **		
	Autres ethnies	1,17	1,54 *		0,59 *		
Confession religieuse							
<i>Tidiane</i>	Mouride	1,33 **	1,58 **		1,10		
	Autres musulmans	1,21	1,26		1,78 **		
	Chrétien	0,96	0,67		1,65		

Source : exploitation des données de l'enquête biographique « Vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal » 2008-2009

Les emplois salariés en question

L'estimation des modèles selon le type d'emploi donne quelques éléments de clarification. D'abord, en ce qui concerne les emplois salariés dont il est question ici, il faut rappeler que ces emplois englobent les types de salariés comme les cadres supérieurs, les cadres moyens, les employés/ouvriers qualifiés, les employés/ouvriers non qualifiés, les manœuvres et les salariés agricoles. Le Tableau 4 présente les résultats des différentes estimations. A l'issue des analyses, le sexe, la génération de naissance, le niveau d'instruction à l'insertion, le statut matrimonial, le milieu de résidence, la relation avec le chef de ménage, et l'appartenance ethnique constituent les principaux facteurs de discrimination de la transition vers le premier emploi salarié.

Comme constaté précédemment, les femmes sont également défavorisées devant l'insertion dans un emploi salarié. Elles présentent environ 45% moins de chance d'insertion par rapport aux hommes. Certains des éléments d'explications nous ont même d'ailleurs été fournis un peu avant à travers l'estimation du modèle spécifique femme.

Les différences semblent, ici, plus ou moins claires en ce qui concerne l'évolution temporelle des changements dans les niveaux d'insertion professionnelle et la génération de naissance. En effet, les analyses révèlent sans surprise une association négative entre la génération de naissance et les chances d'accès à un emploi salarié. Les chances d'accès aux emplois salariés s'amenuisent avec la génération de naissance. Comparés aux anciennes générations (avant 1954), toutes les autres générations (1954-1968, 1969-198 et après 1978) ont moins de chances de retrouver un premier emploi salarié. Les difficultés d'accès à un emploi salarié deviennent de plus en plus importantes parmi les jeunes générations.

Sans surprise, les produits des enseignements techniques et professionnels se démarquent positivement des autres devant l'accès à l'emploi salarié. Comparés à leurs homologues de niveau d'instruction primaire, les professionnels ont environ 2,5 (2,49) fois plus de chance de gagner un emploi salarié. Les universitaires et les produits de niveau primaire ne présentent aucune différence significative. Mais néanmoins, les travaux antérieurs montraient l'insertion professionnelle plus difficile des universitaires par rapport aux à ceux de niveau d'instruction secondaire. L'accès au premier emploi salarié se fait également majoritairement pendant le célibat. En ce qui concerne le milieu de résidence, les chances d'accès à l'emploi salarié sont plus aisées dans les autres milieux urbains excepté la capitale (Dakar).

Les chefs de ménage d'une part et les conjoints des chefs de ménage d'autre part ont moins de chance d'accès aux emplois salariés, ceci par rapport aux enfants de chef de ménage. Enfin l'appartenance ethnique a peu d'importance dans l'accès au premier emploi salarié favorisant les autres ethnies (les étrangers en général). Les étrangers possèdent soit des formations spécifiques ou immigrés avec de l'expérience favorisant leur insertion et sont certainement disponibles à la recherche d'emploi. Les Toucouleur, quant à eux ont moins de chance de retrouver un emploi salarié par rapport aux Wolof. Aucune autre différence significative d'accès à l'emploi salarié, n'a pu être enregistré parmi les autres groupes ethniques par rapport aux Wolof.

Les emplois non-salariés en question

Les résultats du modèle d'estimation selon l'emploi non salarié sont présentés dans le Tableau 4. Les emplois qualifiés de non-salariés dont les facteurs de risques sont estimés concernent essentiellement les entrepreneurs, les artisans/services, les commerçants, les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs et les aides familiaux.

Sans surprise, les chances d'accès à l'emploi non salarié sont très fortes au niveau primaire. Ses emplois non-salariés sont accessibles majoritairement par les individus de niveau primaire qui présentent 2,56 fois plus de chance d'y accéder, ceci, par rapport aux produits de niveau secondaire. Aussi, comme on pouvait s'y attendre, les universitaires ont peu de chances (0,16) d'y accéder. Les professionnels, en ce qui les concerne, ne présente aucune différence significative par rapport à leurs homologues de niveau secondaire de s'y retrouver.

Les emplois non-salariés sont beaucoup plus faciles d'accès pour les jeunes générations par opposition aux emplois salariés présentés plus haut qui deviennent de plus en plus difficile d'accès parmi ces dernières. Par rapport aux anciennes générations (avant 1954), mis à part leurs cadets immédiats (1954-1968), les jeunes générations suivantes (1969-1978 et après 1978) ont environ 2 fois plus de chances (1,95 et 1,76 fois respectivement) d'accès à un emploi non salarié. Le problème d'emploi des jeunes générations se posent donc en termes de meilleurs emplois (salariés). Les efforts doivent donc être d'avantage consentis pour réduire les décrochages dans les basses classes en même temps que les politiques d'insertion professionnelle.

Comme précédemment, les premiers emplois non-salariés s'obtiennent majoritairement dans le célibat et les pauvres chroniques ont plus de chances de s'y retrouver. Ces emplois non-salariés prédominent et sont facile d'accès en milieu rural, lieu de prédilection de développement des activités de survie, car l'offre et la demande font défaut. Moins pourvus en infrastructures socio de base (écoles, électricité, centres de santé, etc..) et d'entreprises (publiques que privées) les milieux ruraux sont donc les lieux de développement des activités non salariées. Le dernier principal enseignement relatif aux emplois non-salariés concerne essentiellement l'effet des facteurs culturels. L'appartenance ethnique n'a que peu d'influence dans les chances d'accès aux emplois non-salariés. Seul les Diola se démarquent des Wolof avec une faible chance d'accès, 78% de moins. En ce qui concerne la confession religieuse, les Chrétiens sont les moins majoritaires dans ces types d'emplois. En effet, les musulmans (Mouride et Autres musulmans) ont plus de chances d'accès (1,38 et 1,68 fois de plus) aux emplois non-salariés que leurs homologues Tidiane.

Tableau 4 : Résultats des modèles de régression de Cox sur la première insertion selon le type d'emploi (Odds Ratio)¹

Variables explicatives		Emploi salarié		Emploi non salarié	
Référence					
Sexe					
<i>Masculin</i>	Féminin	0,55	***	1,14	
Génération					
	1954-1968	0,61	***	1,32	
<i>Avant 1954</i>	1969-1978	0,68	**	1,95	***
	Après 1978	0,64	**	1,76	**
Niveau d'instruction à l'insertion					
	Supérieur	1,12		0,16	***
<i>Secondaire</i>	Professionnel	2,47	***	1,13	
	Primaire	1,06		2,56	***
Etat matrimonial					
	Séparé(e)/divorce	1,11		2,03	*
<i>En union</i>	Célibataire	16,70	***	11,19	***
Proportion de temps passé en pauvreté en classe					
<i>Non pauvre chronique</i>	Pauvre chronique	1,25		1,82	***
Milieu de résidence					
	Autre urbain	1,41	**	0,93	
<i>Dakar</i>	Rural	0,84		2,59	***
Relation avec le chef de ménage					
	Non apparenté CM	1,49		0,50	*
<i>Enfant du chef de ménage</i>	Chef de ménage	0,76	*	0,53	***
	Conjoint (e) CM	0,49	**	1,09	
	Autre parent CM	0,86		0,73	*
Taille du ménage					
	Moyenne (7-11)	0,94		0,98	
<i>Faible (<=6)</i>	Elevée (>11)	0,87		0,97	
Niveau d'instruction principale tuteur					
	Secondaire ou +	1,20		0,63	*
	Primaire	1,13		1,23	
<i>Sans instruction</i>	Coranique	1,30		0,94	
Appartenance ethnique					
	Lebou	0,71		1,04	
<i>Wolof</i>	Toucouleur	0,57	***	1,28	
	Peul	1,09		1,09	
	Mandingue	1,27		1,06	
	Serere	1,24		1,01	
	Diola	1,41		0,22	***
	Autres ethnies	1,44	*	0,73	
Confession religieuse					
	Mouride	0,90		1,38	**
<i>Tidiane</i>	Autres musulmans	0,84		1,68	***
	Chrétien	0,82		1,07	

Source : exploitation des données de l'enquête biographique « Vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal » 2008-2009

¹Le symbole *** indique que la valeur est significative au seuil de 1 % ; ** au seuil de 5 %

Discussion

Le rôle de l'éducation dans l'insertion professionnelle n'est plus à démontrer. Il a unanimement été reconnu et a fait l'objet d'investigations par les chercheurs de diverses disciplines (démographes, économistes, etc.). Cette étude a abordé le problème sous l'angle démographique en mettant à nouveau en exergue le rôle de l'éducation dans l'insertion professionnelle et en identifiant les facteurs et leurs mécanismes sous-jacents d'influence dans les chances d'accès au premier emploi. D'abord les résultats ici obtenus confirment en grande partie ceux des travaux antérieurs mais avec plus de spécificités.

Concernant l'instruction, l'évènement origine d'entrée dans le champ d'observation dans la présente étude, elle discrimine devant l'accès à l'emploi. Malgré les difficultés actuelles d'insertion, elle demeure le seul mode d'accès à un emploi salarié. Les diplômés de l'enseignement technique et professionnel accèdent plus facilement à un emploi salarié. Les chances de se retrouver dans un emploi non salarié, par ailleurs prédominant en milieu rural et s'amplifiant avec la génération, sont plus fortes au niveau primaire. Les universitaires éprouvent plus de difficultés d'insertion par rapport aux secondaires. Ceci pose donc le problème d'adéquation formation-emploi, par ailleurs mise en évidence (Federica, 2014). Ce dernier souligne que l'ampleur du chômage et l'inadéquation des qualifications sont souvent imputées à une carence des systèmes d'éducation et de formation. Les acteurs du monde d'éducation sont donc mis cause. Le défi de l'insertion professionnelle ne peut être traité de manière satisfaisante sans tenir compte de la cohérence de l'ensemble des politiques conduites dans le domaine économique et social (Maâlej et Boudabbous, 2011). Par ailleurs, les résultats de la présente étude mettent également en évidence les difficultés d'accès aux emplois salariés de plus en plus croissantes parmi les jeunes générations par rapport aux générations anciennes. Les jeunes générations se retrouvent plus dans les activités de survie (emplois non-salariés). Le problème d'emploi des jeunes générations se pose donc en termes d'emplois salariés (meilleurs emplois). Bonnal et collaborateurs, (1994) préconisent le passage par des mesures comprenant des périodes de formation en alternance, tels les contrats de qualification ou d'adaptation, et les stages d'initiation à la vie professionnelle l'amélioration des chances d'accès à un emploi stable, ceci, en faveur notamment des universitaires et des titulaires d'un diplôme d'enseignement général.

Les disparités selon le sexe ont également été mises évidence avec l'identification des facteurs de risque associés. Les femmes sont plus marginalisées dans l'accès à l'emploi. On note la persistance des pesanteurs socioculturelles à leur encontre. Le niveau de vie par exemple ne discrimine pas la femme devant l'insertion professionnelle. L'influence des principales pesanteurs socioculturelles néfastes aux femmes passe essentiellement par leur statut d'épouse sans véritable pouvoir de décision (conjointe du chef de ménage) d'une part, et l'appartenance ethnique. Les femmes des ménages dirigés par les hommes (femmes conjointes du chef de ménage) ont une très faible chance d'accès à l'emploi. Ceci témoigne une fois de plus de la persistance des valeurs culturelles selon lesquelles les femmes sont faites pour la maison (s'occuper des enfants, de son mari, etc.), qui pèsent encore à leur encontre. Or, une femme chef de ménage n'aimerait voir son époux sans emploi. Les résultats nous enseignent aussi à cet effet, que les chances d'insertion professionnelle sont énormes pour les hommes des ménages dirigés par les femmes. L'influence de l'ethnie, lieu de référence de la production culturelle (Akoto, 1993) s'avère également discriminant pour les

femmes de certains groupes ethniques. Par exemple, les femmes des groupes ethniques Toucouleur et Diola sont plus désavantagées par opposition à leurs homologues Mandingue qui en sorte favorites par rapport au Wolof.

L'estimation des modèles pour chaque type d'emploi (salarie ou non) a apporté quelques éclairages notamment celui selon lequel les emplois salariés deviennent de plus en plus difficiles d'accès pour les jeunes générations qui se retrouvent de plus en plus dans les emplois non-salariés. Un autre éclairage, est celui relatif aux disparités selon le sexe. Les analyses permettent de se rendre compte que la marginalisation des femmes devant l'insertion professionnelle, jusqu'ici constaté, concerne essentiellement les emplois salariés. Les hommes et les femmes professionnelle des jeunes permettrait un meilleur suivi des jeunes depuis l'entrée dans le cursus de formation jusqu'à la transition vers l'âge adulte. Elle permettrait même de mieux documenter ces questions. Les principales sources d'information constituées essentiellement des enquêtes de routines et des données du moment ne rendent pas réellement compte du parcours scolaire des apprenants. Lahaye (2005). ont les mêmes chances de transition vers les emplois non-salariés.

La principale limite de cette étude, est celle liée à la méthode de collecte des données. Les données étant issues de la collecte des biographies rétrospectives, sont certainement entachées de erreurs de déclaration pour défaut de mémoire surtout quand on remonte jusqu'à l'âge de la petite enfance pour les anciennes générations. Les observatoires de population offrirait des résultats meilleurs. Les problèmes de défaut de mémoires sont minimisés. Vu l'importance des questions d'éducation-emploi pour l'agenda post-2015, la mise sur pied d'observatoire de l'insertion sociale et

Conclusion

L'importance des questions « d'éducation » et « d'emploi » prend un nouveau tournant plus consensuel au terme de l'échéance 2015 les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Elles occupent une place de choix parmi les trois thèmes les plus plébiscités (emploi, santé, éducation) à l'issue du sondage mondial des Nations Unies pour l'agenda post-2015. La présente étude a porté sur *l'itinéraire de formation et l'accès au premier emploi rémunéré au Sénégal*. Elle a examiné dans quelle mesure les chances d'accès au premier emploi varient selon le niveau d'instruction dans ce contexte et de déterminer si les caractéristiques individuelles et contextuelles peuvent expliquer ces différences en vue d'éclairer les mécanismes sous-jacents de son influence. Elle met également en évidence, non seulement les disparités selon le sexe et les facteurs de risque respectifs, mais aussi et surtout, ceux relatifs à chaque type d'emploi (salarie ou non).

Les données de l'enquête biographique « vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal » de 2008-2009 ont été soumises aux méthodes d'analyse du risque encore appelée analyse de transition. Au niveau bivarié, les courbes de séjour de Kaplan Meier ont été estimées pour l'examen des délais d'attente avant la transition vers le premier emploi. Les analyses multivariées quant à elles ont pris la forme des modèles semi-paramétriques de Cox.

Les analyses bivariées confirment les résultats théoriques attendus qu'en à l'association de certains facteurs (niveau d'instruction à l'insertion professionnelle, sexe, la génération de naissance, etc..) aux chances d'insertion professionnelle. Les analyses

multivariées dont les résultats vont non seulement dans le même sens que celui des travaux antérieurs, mais apportant de nouveaux éclairages, ont été menées en trois temps. L'estimation d'un premier modèle (modèle global) a permis de vérifier certaines associations obtenues au niveau bivarié dont celle relative aux différences selon le sexe dans l'insertion professionnelle. Ensuite, un modèle spécifique pour chaque sexe a été développé avant l'estimation des modèles selon le type d'emploi. La nature longitudinale des données, ici utilisées, a permis certaines explorations très intéressantes fournissant des résultats plus moins proche de la réalité et d'une analyse causale.

Remerciements

Ce papier a été rédigé à l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de l'Université de Ouagadougou, Burkina Faso lors de mon séjour de recherche du 2 au 31 mars 2015 dans le cadre de leur programme d'accueil de Chercheurs et d'Enseignants Chercheurs, édition 2014. Spécial merci à l'ISSP.

Les données utilisées par cette étude proviennent de l'enquête biographique « Vulnérabilités et pauvretés chroniques au Sénégal », conduite par en 2008-2009 par le Laboratoire de Recherche sur les Transformations Economiques et Sociales (LATES) au Sénégal. Je remercie le LATES et spécialement M. Abdoulaye FAYE qui m'a aidé à accéder aux données.

Références bibliographiques

- AKOTO E. (1993), "*Déterminants socio-culturels de la mortalité des enfants en Afrique Noire. (Hypothèses et recherche d'explication)* », Thèse de Doctorat en Démographie, Université Catholique de Louvain, 270 p.
- AKOTO E. et TABUTIN D. (1989), « *Les inégalités socio-économiques et culturelles devant la mort* », in Prison G., Etienne van de Walle et Sala-Diakanda (éd.), *Mortalité et société en Afrique au Sud du Sahara*, Paris, INED, PUF, pp.35-31.
- Banque Mondiale (2015), "*Faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes au Niger*", URL :<http://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2013/06/11/boosting-youth-employment-in-niger> (visité le mercredi 05 mars 2015: 3 :13am).
- Banque Mondiale. (2007), "*Sénégal à la Recherche de l'Emploi – Le Chemin vers la Prospérité*". Mémoire Economique sur le Pays, septembre 2007 Rapport N° 40344-SN.
- Becker Gary Stanley (1964), "*Human Capital, A Theoretical and Empirical Analysis*", Columbia University Press for the National Bureau of Economic Research, New York, 1964.
- Boutin Delphine (2010) : "*La transition des jeunes camerounais vers le marché du travail*", Document de travail, DT 152/2010, Groupe d'Economie du Développement Lare-Efi, Université Montesquieu Bordeaux IV. 29 p.

- Cisse Mamadou (2005), "*Les Déterminants du chômage au Sénégal : le rôle de l'éducation*", 80p.
- Cissé Mamadou. (2005) : "*Les Déterminants du chômage au Sénégal : le rôle de l'éducation*", Thèse de DEA, IDEP, 80 p.
- Federica Minichiello (2014), "*La transition de l'éducation à l'emploi*", Revue internationale d'éducation de Sèvres [En ligne], 65 | avril 2014, mis en ligne le 15 avril 2014. Consulté le 5 mars 2015 URL : <http://ries.revues.org/3656>
- Hugon Philippe. (2007), "*Variables démographiques et développement. Le cas de l'éducation et de la santé en Afrique*", in : Benoît FERRY (éd.), *L'Afrique face à ses défis démographiques. Un avenir incertain*, Coédition AFD/CEPED/KARTHALA. , Paris, p. 155-195.
- Kobiané Jean-François (2009), "*La non-scolarisation des enfants issus de populations marginalisées au Burkina Faso: Ampleur, causes et initiatives des pouvoirs publics*". Document de référence préparé pour le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2010 – Atteindre les marginalisés, 37p.
- Lahaye, J. (2005). « *Parcours d'études et accès au diplôme à l'université* », présenté au colloque Parcours étudiants dans le système d'éducation québécois, du 73e congrès de l'ACFAS. Chicoutimi, Québec : Université du Québec à Chicoutimi
- Lututala Mumpasi Bernard. (2012), "*Capacités nécessaires pour l'accès à l'emploi en Afrique Subsaharienne*", 31 Août 2012, 51p.
- Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. (2010), *Annuaire des statistiques de la formation professionnelle et technique*.
- Nordman C., Pasquier-Doumer L. (2012): "Vocational Education, On-the-Job Training and Labour Market Integration of Young Workers in Urban West Africa", Document de travail UMR DIAL. 42p.
- Organisation Internationale du Travail (2015), "*Le programme de développement post-2015 : L'emploi, la santé et l'éducation, trois priorités pour un monde meilleur selon un sondage mondial*", URL : http://www.ilo.org/global/topics/post-2015/latest/WCMS_333676/lang--fr/index.htm (visité le mercredi 05 mars 2015: 2:56am).
- Pilon, Marc (2006) "*Défis du développement en Afrique subsaharienne. L'éducation en jeu*", Les collections du CEPED, Paris, 246 p.
- Rousseau Nadia, Tétreault Karen, Bergeron Geneviève, Carignan Marylène (2007), "*Schématisation des trajectoires scolaires des jeunes : vers une meilleure compréhension de la situation*", dans « Education et francophonie », Volume XXXV:1, PRINTEMPS 2007, p.76-94.
- Statistique Canada (2003). "*Indicateurs de l'éducation au Canada : Rapport du programme d'indicateurs pancanadiens 2003*". Toronto : Conseil des statistiques de l'éducation.
- UNESCO, OIT (2002), "*Version actualisée des normes en matière d'Enseignement et de formation technique et professionnelle (EFTP)*", in Bulletin UNESCO-UNEVOC, Juillet 2002/4, ISSN : 1020-9476

Bureau International du Travail (BIT), (2007), "*Les déterminants du travail et de la scolarisation des enfants: les enseignements des enquêtes biographiques du Burkina Faso et du Mali*" Genève, ISBN 978-92-2-220119-8 (Web PDF)